

JUIN / 2026

# LE PERSONNEL DES CFAS SACRIFIÉ SUR L'AUTEL DE LA RENTABILITÉ

SNCF OPTIM'SERVICES



**L'UNSA-FERROVIAIRE S'OPPOSE FERMEMENT  
AU PROJET ET EXIGE SON ARRÊT IMMÉDIAT !**

La direction a récemment présenté ses projets « Relevons le défi » et la réorganisation liée au STI-OPE pour les Centres ferroviaires d'aptitude sécurité.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces dossiers, présentés comme des évolutions techniques, cachent une réalité beaucoup plus inquiétante.

Depuis de nombreuses années, l'UNSA-Ferroviaire alerte, de manière récurrente, les services médicaux sur le sujet. Cependant, la direction a préféré faire la sourde oreille en ne tenant pas compte de nos alertes répétées.

A l'initiative de l'UNSA-Ferroviaire, une expertise avait également été demandée pour pouvoir analyser tous les points de ce projet.

Lors du CSE du 28 mai 2026, où l'UNSA-Ferroviaire était présente pour se battre pour nos collègues des CFAS, la présentation du cabinet d'expertise a mise en évidence plusieurs points alarmants que l'UNSA-Ferroviaire ne peut tolérer.

**AU VU DES ÉLÉMENTS MIS EN  
LUMIÈRE ET DES RETOURS  
TERRAIN, L'UNSA-FERROVIAIRE  
EXIGE L'ARRÊT IMMÉDIAT DU  
PROJET ACTUEL ET A VOTÉ  
CONTRE LA MISE EN PLACE DE  
CELUI-CI LORS DU CSE  
DU 28 MAI 2026.**

# AU VU DES ÉLÉMENTS MIS EN LUMIÈRE ET DES RETOURS TERRAIN, L'UNSA-FERROVIAIRE EXIGE L'ARRÊT IMMÉDIAT DU PROJET ACTUEL ET A VOTÉ CONTRE LA MISE EN PLACE DE CELUI-CI LORS DU CSE DU 28 MAI 2026.

L'UNSA-Ferroviaire demande également :

- Un comité mixte visant à partager les objectifs et le calendrier
- Une conduite de projet CFAS par CFAS pour déterminer l'organisation adaptée à l'atteinte des objectifs
- Un suivi du déploiement en CSE à 3 mois, 6 mois et un an
- Une communication claire des projections d'activité pour les CFAS
- L'engagement d'une réflexion visant à identifier des activités qui pourraient prendre le relais face au déclin annoncé du périmètre des CFAS

En effet, l'UNSA-Ferroviaire pointe du doigt la vision de la direction « technico-financière » où l'humain passe au second plan, avec pour conséquence une exposition aux facteurs de Risques Psychosociaux (RPS).

L'UNSA-Ferroviaire cible également du « chronométrage » des actes professionnels sans aucun échange qualitatif sur la réalité des métiers. Il n'est pas entendable de penser améliorer un service en traitant les salariés comme des robots chronométrés.

Si la direction vante un dispositif d'accompagnement « ambitieux », l'UNSA-Ferroviaire dénonce aussi une inégalité dans l'accompagnement des agents concernés. L'équité doit être la règle.



Union Nationale des Syndicats Autonomes

### Motivation du vote de l'UNSA-Ferroviaire – réorganisation des CFAS

La délégation UNSA-Ferroviaire tient avant tout à souligner que les deux projets « Relevons le défi » et la réorganisation liée au STI-OPF) sont en réalité totalement liés. « Relevons le défi » nous a été présenté comme devant améliorer la satisfaction et dérivatoire du coût de la visite. Du fait de la baisse de l'activité l'engou est désormais de maintenir le coût de la visite. Les leviers mobilisés par Relevons le défi semblent produire des effets nuancés au regard des données chiffrées qui ressortent des phases tests ce qui devrait donc interroger la stratégie. Mais plus éblouant encore, cette vision technico-financière a des impacts sur les conditions de travail qui sont sciemment ignorées.

La délégation UNSA-Ferroviaire est frappée de la différence de perception entre l'entreprise qui décrit un système de prévention déployé et les retours terrain qui font manifestement ressortir des conditions de travail dégradées qui seraient aggravées par la réorganisation projetée.

Ainsi, la délégation UNSA-Ferroviaire tient à dénoncer le système de prévention de fatigue mis en œuvre par l'entreprise. Il est pensé par la direction, ne tient pas compte du travail réel. La conduite de ce projet a notamment reposé sur des techniques architecturales tel que le chronométrage des actes sans échanges qualitatifs. En tout état de cause, cette manière de faire de la prévention ne produit pas de résultat.

Le rapport d'expertise présente clairement que les salariés sont d'ores et déjà exposés aux 6 facteurs de RPS et que cela a déjà des impacts sur la santé des salariés. Compte-tenu de ce constat, la délégation UNSA-Ferroviaire demande :

- Que le projet soit arrêté
- Que les alertes faites par les élus et le rapport d'expertise soient prises en compte
- Que la CSSCT soit associée à un plan d'action visant à améliorer la santé et la sécurité des salariés des CFAS déjà impactés par les nombreuses évolutions opérées

L'organisation cible également une intensification du travail, une baisse de la qualité des normes professionnelles, une dégradation des conditions de travail, une augmentation des risques liés par l'entreprise vont

UNSA-Ferroviaire.org  
Mouvement • 20190 PARIS  
direction@unsa-ferroviaire.org



## MOTIVATION DE NOTRE VOTE

## L'UNSA-FERROVIAIRE RESTERA INTRANSIGEANTE LORSQUE LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT IGNORÉES



### Motivation du vote de l'UNSA-Ferroviaire – réorganisation des CFAS

La délégation **UNSA-Ferroviaire** tient avant tout à souligner que les deux projets « Relevons le défi » et la réorganisation liée au STI-OPE sont en réalité totalement liés. « Relevons le défi » nous a été présenté comme devant améliorer la satisfaction et de réduire du coût de la visite. Du fait de la baisse de l'activité l'enjeu est désormais de maintenir le coût de la visite. Les leviers mobilisés par Relevons le défi semblent produire des effets nuancés au regard des données chiffrées qui ressortent des phases tests ce qui devrait donc interroger la stratégie. Mais plus embêtant encore, cette vision technico-financière a des impacts sur les conditions de travail qui sont sciemment ignorées.

La délégation **UNSA-Ferroviaire** est frappée de la différence de perception entre l'entreprise qui décrit un système de prévention déployé et les retours terrain qui font unanimement remonter des conditions de travail dégradées qui seront aggravées par la réorganisation projetée.

Ainsi, la délégation **UNSA-Ferroviaire** tient à dénoncer le système de prévention de façade mis en œuvre par l'entreprise. Il est pensé par la direction, ne tient pas compte du travail réel. La conduite de ce projet a notamment reposé sur des techniques archaïques tel que le chronométrage des actes sans échanges qualitatifs. En tout état de cause, cette manière de faire de la prévention ne produit pas de résultat.

Le rapport d'expertise présente clairement que les salariés sont d'ores et déjà exposés aux 6 facteurs de RPS et que cela a déjà des impacts sur la santé des salariés. Compte-tenu de ce constat, la délégation **UNSA-Ferroviaire** demande :

- Que le projet soit arrêté
- Que les alertes faites par les élus et le rapport d'expertise soient prises en compte
- Que la CSSCT soit associée à un plan d'action visant à améliorer la santé et la sécurité des salariés des CFAS déjà impacté par les nombreuses évolutions opérées

L'organisation cible engendre une intensification du travail, une baisse de la qualité des normes professionnelles, un affaiblissement du soutien des collectifs de travail, une augmentation des risques professionnels. Des pratiques prescrites par l'entreprise vont

même à l'encontre de la loi ignorant les différentes alertes que nous vous avons formulées depuis plusieurs mois.

De plus, les impacts sur l'activité des laboratoires se font déjà ressentir. La délégation **UNSA-Ferroviaire** tient à alerter la direction quant à cette problématique qui va vite prendre de l'ampleur.

Pour transformer les facteurs organisationnels, des ressources existent dans les équipes. Il faut repartir du travail réel, trouver des solutions adaptées équipe par équipe en fonction des métiers qui la composent, de la spécificité des locaux et des fonctionnements sur place. Les objectifs et le calendrier peuvent être fixés, mais les moyens pour les atteindre doivent appartenir aux professionnels du métier directement concernés. La conduite de projet doit donc être complètement revue pour aboutir à un projet qui ne dégrade pas les conditions de travail des salariés.

Le dispositif d'accompagnement est ambitieux mais distribué de manière inégale. En la matière, l'équité doit à tout prix être préservée. Une réorganisation ne doit pas être l'occasion de ne garder que les salariés considérés comme « corporate » selon la direction.

L'incertitude existe pour l'avenir en termes de niveau d'activité et la Direction s'enferme dans un silence délétère. Des décisions locales ont déjà été prises par des BU de SNCF Voyageurs à défaut de décision nationale et aucune communication n'est faite. L'incertitude est complète alors que les conséquences pourraient être importantes.

Nous rappelons à la direction le contexte global au sein du groupe SNCF, avec une problématique RPS majeure, et qui a affiché très récemment des objectifs forts : tolérance zéro sur la souffrance au travail.

La délégation **UNSA-Ferroviaire** demande donc :

- L'arrêt du projet actuel pour ne pas générer de RPS conformément à l'accord groupe
- Un comité mixte visant à partager les objectifs et le calendrier
- Une conduite de projet CFAS par CFAS pour déterminer l'organisation adaptée à l'atteinte des objectifs
- Un suivi du déploiement en CSE à 3 mois, 6 mois et un an
- Une communication claire des projections d'activité pour les CFAS
- L'engagement d'une réflexion visant à identifier des activités qui pourraient prendre le relais face au déclin annoncé du périmètre des CFAS

Vous l'aurez compris, La délégation **UNSA-Ferroviaire** votera donc contre ce projet !